



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur, cher(e) collègue,

Je vous invite à participer à la réunion du Conseil Municipal Ordinaire qui se tiendra, en séance publique¹, à l'**Espace Saint Georges**, sis place Alphonse Sainte-Beuve à Belloy-en-France, le :

JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023 à 21H00,

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 29 juin 2023
3. Décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation
4. Election du Cinquième Adjoint au Maire
5. Désignation d'un membre pour siéger au sein de la commission des affaires scolaires, enfance et jeunesse
6. Désignation d'un membre pour siéger au sein de la commission voirie, environnement et cadre de vie
7. Désignation d'un représentant de la commune pour siéger au sein du Conseil d'Ecole
8. Désignation d'un représentant de la commune pour siéger au sein de l'association A.C.E.L.V.E.C
9. Désignation d'un représentant de la commune pour siéger au sein du siéger au sein du SIRGES pour les Collèges, Lycée Professionnel et la commune de Montsault
10. Convention relative à la mise à disposition d'un agent pour le suivi de la mise en place du règlement général sur la protection des données (RGPD) au sein de la Mairie de Belloy-en-France avec le Centre interdépartemental de Gestion
11. Adhésion des communes de Bellefontaine, Lassy, Le Plessis-Luzarches et Seugy au SICTEUB pour la compétence eaux pluviales urbaines à compter du 1^{er} janvier 2024
12. Convention d'objectifs et de financement : Subvention soutien aux formations BAFA/BAFD avec la Caisse d'allocations familiales

¹ La réunion se tiendra avec la présence du public dans la limite des places disponibles.

Par ailleurs, la séance du Conseil Municipal sera diffusée en direct le **jeudi 28 septembre 2023 à partir de 21h00** sur le site de la Ville www.belloy-en-france.fr.

- 13. Convention d'objectifs et de financement : Subvention chargés de coopération CTG avec la Caisse d'allocations familiales**
- 14. Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024**
- 15. Informations :**
- 15.01 Bouclier tarifaire électricité - 1^{er} semestre 2023**
 - 15.02 Diverses informations**
- 16. Questions orales**

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, cher(e) collègue, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Fait à Belloy-en-France, le 22 Septembre 2023

Le Maire,




Raphaël BARBAROSSA.